

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MARCHE NORDIQUE ET RANDONNEE

REPRISE GYM
REPRISE MARCHI

FORUM : **DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2020**REPRISE GYMNASTIQUE : **LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020**

REPRISE MARCHE NORDIQUE : SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020

REPRISE RANDONNEE : JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020



BULLETIN D'ADHESION

NOMS usuel:	naissance:		Préno	om:	Sexe: F M
Date, lieu et département d	e naissance:				
Adresse :					
	Tél.fixe :				
	iuscules- (envois en dest. caché				
Ţ	— <u> </u>	·			•••••
Nouvel adhérent oui l	non Attestation	employeui	r oui 🔲 no	on 🗀	
	QUE (•) nouveau MARCHE D19: Tapis, élastibands et ballon f			IDONNEE CES	
est attachée, l'adhésion à notr La possibilité de prendre en opti	TARIFS DES COTISA e tableau ci-dessous comprennent : e association, les frais de fonctionr ion une assurance complémentaire euvent être consultées sur les sites	la licence Frament et la pression de	FEPGV et FFF participation au page 7 pour le	ux activités.	-
ACTIVITES	ACTIVITES COMBINEES	CHOIX	MAULE	EXTRA- MUROS	TOTAL
Gymnastique 1h-2h			165 €	175 €	
Gymnastique 3h-4h			190 €	200 €	
Marche nordique 2h			165 €	175 €	
Randonnée (licence IRA)			44 € x	49 € x	
	Gym (2h) + Rando		199 € <u>x</u>	209 € x	
	Gym (4h) + Rando		224 € x	234 € x	
	Gym (2h) + M Nordique		292 €	302 €	
	Gym (4h) + M Nordique		317 €	327 €	
	Gym (2h) + Rando+ M Nord.		326 € x	336 € x	
	Gym (4h) + Rando+ M Nord.		351 € x	361 € x	
	Rando+ M Nordique		199 € x	209 € x	
Réductions 10€ en gymnasti	que et 5€ en randonnée aux persor	nn s de 16 à 2	5 ans et de plu	is de 80 ans	
Options assurances (EPGV	et/ou FFRandonnée page 7 et 8)				
Chèque à l'o	ordre de : USM GV RP			TOTAL	€
le coût de la licence.	e <u>19 décembre 2020</u> dernier délai, Signature			appliquéepar la l	FFRandonnée sur

Page 1/1 Dossier 2020-2021 V8 .doc



CLAUSE ET ENGAGEMENT (Règlement Général de Protection des Données)

Politique de Protection des données personnelles de l'USM GV RP

L'adhérent est informé que l'association collecte et utilise ses données personnelles renseignées dans le bulletin d'adhésion dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association.

Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées uniquement à des fins de gestion associative (prise d'une licence nominative, versement de la cotisation, certificat médical...), mais également à des fins statistiques <u>non-nominatives</u>. Ces données ne seront ni cédées, ni vendues à des tierces personnes. Ces informations à caractère personnel sont communiquées aux fédérations FFEPGV et/ou FFRandonnée afin d'établir les licences et les contrats d'assurance qui sont conservées par l'association pendant 2 ans à compter de la fin de saison de l'inscription.

La fourniture de votre adresse e-mail est nécessaire, pour l'envoi des licences par voie dématérialisée. Par ailleurs, cette adresse e-mail permet d'informer l'adhérent sur l'actualité des fédérations (newsletters, enquêtes de satisfaction...).

L'adhérent a cependant la possibilité de ne plus recevoir ces e-mails informatifs en cliquant sur le lien « se désabonner », situé en bas de page de chaque e-mail.

Pendant la période de conservation de vos données, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un e-mail à l'association à l'adresse suivante : usm.gv.rp@orange.fr ou un courrier à l'adresse de l'association.

Ou un courrier à l'adresse postale de l'association :

USMauloise Gym. Vol. Rando Mairie de Maule 78580 MAULE

V I I diceiton des données personnent	•	Protection	des d	lonnées	personnelle	es
---------------------------------------	----------	-------------------	-------	---------	-------------	----

de protection des données personnelles	avoir pris connaissance de la politique s de l'USM GV RP, ainsi que de mes droits liés à ces données à en faire usage dans le cadre légal du RGPD (Règlement
Fait à Maule, le	Signature



Vous êtes un(e) ANCIEN(E) ADHERENT(E)

Si certificat de <u>moins de 3 saisons sans interruption</u> vous devez <u>obligatoirement signer <u>l'attestation</u> cidessous pour un renouvellement d'adhésion.</u>

QUESTIONNAIRE DE SANTE "QS - SPORT"

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence

<u>A compléter et conserver</u>

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez- vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical <u>de longue durée</u> (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
NB : les réponses formulées relèvent de <u>la seule responsabilité du licencié</u>		
★ compléter et rendre la partie ci-dessous ATTESTATION (suivant réponses négatives au questionnaire de santé) Je soussigné(e) (nom, prénom)		
questions du questionnaire de santé publié par <u>l'arrêté du 20 avril 2017</u> lors de la demande licence pour la saison sportive 2020-2021 à L'USM GV RP		
A Maule leSignature :		
PIECES A JOINDRE AU DOSSIER (obligatoires pour participer aux activités)		
→ Bulletin d'adhésion complété	page 1	
→ <u>L'attestation de protection des données signée</u> (RGPD)	page 2	
→ Chèque (ordre USM GV RP) Les chèques ne seront encaissés que fin septembre après la reprise des activités. Montant	€	
Attestation complétée et signée si aucune <u>réponse positive</u> au questionnaire de santé ci-dessus et si certificat de <u>moins de 3 saisons</u>	page 3	
OU Un certificat de non contre indication aux activités de l'association (de moins de 3 mois)	page 4	





obligatoire pour les nouveaux inscrits et pour ceux dont le certificat a plus de 3 saisons

→ Consignes aux randonneurs, seulement partie signée

page 5



votre certificat médical a <u>plus de 3 saisons</u> vous devez <u>obligatoirement le renouveler</u>

NOUVEL(LE) ADHERENT(E)

vous devez <u>obligatoirement fournir</u> le certificat médical ci-dessous

Activités physiques proposées :

Séances diversifiées et adaptées à l'âge et/ou à la condition physique des participants

Document à porter à la connaissance du médecin lors de la visite médicale

♦*Gym Adultes®

Adhérents adultes en bonne forme.

- ♦ Renforcement musculaire, travail cardio, travail de la coordination, techniques d'étirement et d'assouplissement à l'aide de différentes techniques (Pilates, BodyZen, Stretching postural...)
- ♦ *Gym'Senior : (Gym'équilbre®, Gym'autonomie®, Gym'mémoire®)

*Assurée par des animatrices possédant la qualification « SENIOR ».

Adhérents de plus de 65 ans pratiquant une activité physique modérée.

♦ Travail de l'équilibre, de la stimulation des sens et de la coordination.

Exercices et jeux collectifs avec matériel divers, parcours.

,Renforcement musculaire et techniques d'étirements.

♦*Actigym'Senior ®

*Assurée par des animatrices possédant la qualification « SENIOR ».

Adhérents d'environ 60 ans en bonne condition physique.

- ♦ Renforcement musculaire, exercices de coordination et d'équilibre, étirements, assouplissements, relaxation.
- ♦ *Marche nordique : Activité de plein air

*Assurée par une animatrice possédant la qualification « MARCHE NORDIQUE ».

Adhérents adultes en bonne forme.

◆ Travail de l'ensemble du corps, souplesse, travail cardio respiratoire, endurance, renforcement musculaire, équilibre...

RANDONNEE PEDESTRE (FFRandonnée)

encadrée par des animateurs bénévoles diplômés.

- Randonnées hebdomadaires de 8 à 15 km le jeudi.
- ♦ Balades de 5 à 7 km <u>d'un pas tranquille</u>, deux fois par mois le lundi.

CERTIFICAT DE NON CONTRE-INDICATION (de moins de 3 mois) **A remplir par le médecin**

Je soussigné Dr
certifie avoir examiné ce jour Mr / Mme
né(e) le

Qui ne présente aucun antécédent médical déclaré ni pathologie actuellement décelable entraînant une contre-indication formelle aux activités de la gymnastique volontaire (FFEPGV), de la marche nordique et de la randonnée pédestre (FFRandonnée) dans le cadre de l'US Mauloise GV RP.

Date	
CONSIGNES A L'ATTENTION DES RANDONNE LE CERTIFICAT DE NON-CONTRE INDICATION à la pratique de la rando Il est exigé pour tous les adhérents. L'original est remis avec le dossier d'inscription. LA TENUE Favoriser plusieurs vêtements légers, (3 couches : sous vêtement, pull ou sweet polaire, coup complète devant, c'est plus facile pour réguler la température. Se couvrir en fonction de la météo : Vêtement « anti-pluie » Vêtement « coupe-vent » Vêtement « contre le froid » Chaussures de randonnée maintenant la cheville, confortables et imperméables. Prévoir des protections pour leur rodage. CONTENU DU SAC A DOS 1 veste légère et imperméable ou cape de pluie. 1 paire de gants (hiver) 1 coiffure pour le soleil ou le froid 1 petit gobelet pour partager le café	
LE CERTIFICAT DE NON-CONTRE INDICATION à la pratique de la rando Il est exigé pour tous les adhérents. L'original est remis avec le dossier d'inscription. LA TENUE Favoriser plusieurs vêtements légers, (3 couches : sous vêtement, pull ou sweet polaire, coup complète devant, c'est plus facile pour réguler la température. Se couvrir en fonction de la météo : Vêtement « anti-pluie » Vêtement « coupe-vent » Vêtement « contre le froid » Chaussures de randonnée maintenant la cheville, confortables et imperméables. Prévoir des protections pour leur rodage. CONTENU DU SAC A DOS 1 veste légère et imperméable ou cape de pluie. 1 paire de gants (hiver) 1 coiffure pour le soleil ou le froid 1 petit gobelet pour partager le café	
LE CERTIFICAT DE NON-CONTRE INDICATION à la pratique de la rando Il est exigé pour tous les adhérents. L'original est remis avec le dossier d'inscription. LA TENUE Favoriser plusieurs vêtements légers, (3 couches : sous vêtement, pull ou sweet polaire, coup complète devant, c'est plus facile pour réguler la température. Se couvrir en fonction de la météo : Vêtement « anti-pluie » Vêtement « coupe-vent » Vêtement « contre le froid » Chaussures de randonnée maintenant la cheville, confortables et imperméables. Prévoir des protections pour leur rodage. CONTENU DU SAC A DOS 1 veste légère et imperméable ou cape de pluie. 1 paire de gants (hiver) 1 coiffure pour le soleil ou le froid 1 petit gobelet pour partager le café	
Il est exigé pour tous les adhérents. L'original est remis avec le dossier d'inscription. LA TENUE Favoriser plusieurs vêtements légers, (3 couches : sous vêtement, pull ou sweet polaire, coup complète devant, c'est plus facile pour réguler la température. Se couvrir en fonction de la météo : Vêtement « anti-pluie » Vêtement « coupe-vent » Vêtement « contre le froid » Chaussures de randonnée maintenant la cheville, confortables et imperméables. Prévoir des protections pour leur rodage. CONTENU DU SAC A DOS 1 veste légère et imperméable ou cape de pluie. 1 paire de gants (hiver) 1 coiffure pour le soleil ou le froid 1 petit gobelet pour partager le café	<u>nnée</u>
Il est exigé pour tous les adhérents. L'original est remis avec le dossier d'inscription. LA TENUE Favoriser plusieurs vêtements légers, (3 couches : sous vêtement, pull ou sweet polaire, coup complète devant, c'est plus facile pour réguler la température. Se couvrir en fonction de la météo : Vêtement « anti-pluie » Vêtement « coupe-vent » Vêtement « contre le froid » Chaussures de randonnée maintenant la cheville, confortables et imperméables. Prévoir des protections pour leur rodage. CONTENU DU SAC A DOS 1 veste légère et imperméable ou cape de pluie. 1 paire de gants (hiver) 1 coiffure pour le soleil ou le froid 1 petit gobelet pour partager le café	
Favoriser plusieurs vêtements légers, (3 couches : sous vêtement, pull ou sweet polaire, coupcomplète devant, c'est plus facile pour réguler la température. Se couvrir en fonction de la météo : Vêtement « anti-pluie » Vêtement « coupe-vent » Vêtement « contre le froid » Chaussures de randonnée maintenant la cheville, confortables et imperméables. Prévoir des protections pour leur rodage. CONTENU DU SAC A DOS 1 veste légère et imperméable ou cape de pluie. 1 paire de gants (hiver) 1 coiffure pour le soleil ou le froid 1 petit gobelet pour partager le café	
Favoriser plusieurs vêtements légers, (3 couches : sous vêtement, pull ou sweet polaire, coupcomplète devant, c'est plus facile pour réguler la température. Se couvrir en fonction de la météo : Vêtement « anti-pluie » Vêtement « coupe-vent » Vêtement « contre le froid » Chaussures de randonnée maintenant la cheville, confortables et imperméables. Prévoir des protections pour leur rodage. CONTENU DU SAC A DOS 1 veste légère et imperméable ou cape de pluie. 1 paire de gants (hiver) 1 coiffure pour le soleil ou le froid 1 petit gobelet pour partager le café	
Vêtement « coupe-vent » Vêtement « contre le froid » Chaussures de randonnée maintenant la cheville, confortables et imperméables. Prévoir des protections pour leur rodage. CONTENU DU SAC A DOS 1 veste légère et imperméable ou cape de pluie. 1 paire de gants (hiver) 1 coiffure pour le soleil ou le froid 1 petit gobelet pour partager le café	e-vent), avec ouverture
Chaussures de randonnée maintenant la cheville, confortables et imperméables. Prévoir des protections pour leur rodage. CONTENU DU SAC A DOS 1 veste légère et imperméable ou cape de pluie. 1 paire de gants (hiver) 1 coiffure pour le soleil ou le froid 1 petit gobelet pour partager le café	
1 veste légère et imperméable ou cape de pluie. 1 paire de gants (hiver) 1 coiffure pour le soleil ou le froid 1 petit gobelet pour partager le café	
1 canif + 1 bout de ficelle 1 bouteille d'eau 50cl minimum. Quelques sacs en plastique (déchets ou pour les chaussures souillées en cas de covoiturage)	
CONDUITE A TENIR Le groupe marche à droite sur les routes et à 2 de front maxi (ou suivant les consignes de l'an Les membres du groupe <u>attendent aux carrefours sans traverser les voies</u> . L'itinéraire et le rythme de la marche sont indiqués par les animateurs, ainsi que les départs e Si un marcheur doit s'arrêter, il prévient ou fait prévenir l'animateur en tête du groupe ou le s sac sur le chemin.	et les arrêts.
CO-VOITURAGE	
En cas de co-voiturage, il sera demandé une participation dont le montant variera en fonction Il sera affiché sur le planning des sorties.	du prix des carburants.
A lire attentivement avant de signer et à respecter au cours de la ran	donnée
je signe et je conserve la partie haute du document pour réviser en cou	ırs d'année
×	



J'ai lu les consignes du randonneur,

L'animateur pourra vous demander d'être serre-file.

Fait à Maule, le..... Signature

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article I

Tous les membres de l'association sont tenus de lire le règlement intérieur, de l'approuver et de le respecter.

Article II

Toutes les activités en salle ou en plein air doivent être encadrées par un animateur. En cas d'absence imprévue de celui-ci, l'activité ne peut avoir lieu et les espaces ou locaux habituellement mis à disposition ne peuvent être utilisés.

Les adhérents doivent se conformer aux instructions des animateurs et aux règlements des locaux mis à disposition (chaussures de sport à usage spécial pour les salles, rangement du matériel, serviette protégeant les tapis...).

Les randonnées pédestres effectuées dans le cadre de l'association doivent être programmées et portées à la connaissance des adhérents par affichage.

Les adhérents de la Randonnée pédestre doivent se conformer aux «Consignes à l'attention des randonneurs», signées à l'inscription.

Article III

Un certificat de non contre-indication pour la pratique de la gymnastique volontaire et (ou) de la randonnée, sur formulaire fourni par l'association, est obligatoire pour tous les adhérents.

Toute personne ayant des problèmes d'ordre physique nouveaux doit le signaler à l'animateur.

Tous les accidents (chute, coup, foulure... ou malaise, même bénin) doivent être signalés sur-le-champ par la victime ou un témoin à l'animateur ou l'animatrice qui prévient le Président(e) de l'association dans les 48 heures En cas de refus de déclaration à l'assurance, l'adhérent signera une décharge.

Article IV

Les activités sont variées. Chaque adhérent choisit ses activités en fonction de ses goûts ou de ses capacités physiques et doit se conformer aux conseils et décisions des animateurs.

Article V

Période d'essai: les nouveaux adhérents pourront faire un essai avant de s'engager pour l'année pendant une période de 15 jours à dater de la remise de leur dossier complet. Sans avis contraire de leur part, l'inscription sera définitive et le chèque encaissé à l'issue de ces 15 jours.

Un « bon d'essai » pour deux séances peut être remis aux nouveaux adhérents.

Article VI

Les horaires de la rentrée, portés à la connaissance des adhérents au début de chaque saison, ne seront maintenus que si le nombre d'inscrits le permet, sinon à partir de fin novembre, le total des heures sera modifié.

Nota: La présence de tous les adhérents est souhaitée aux Assemblées Générales de l'association.

En cas d'absence, il est important de donner son pouvoir.

Règlement intérieur établi le 28-06-94. Modifié le 3-03-2004, le 14-07-2007, le 14-03-2008 et le 01-12-08.







	Groupam	GRAS SAVOYE				
ı	Responsabilité Civile					
	 Dommages Corporels Dommages matériels et immatériels consécutifs Dommage immatériels non consécutifs 		30 000 000€ 15 000 000€ 1 500 000€			
	Atteintes à l'environnement		5 000 000€ par année			
	Intoxications alimentaires		5 000 000€ par année			
	Occupation temporaire de locaux Matériel utilisé temporairement	7 7006	30 000 000€ par sinistre (franchise 150€)			
	Responsabilité Mandataire Sociaux	1000 000€				
	Défense Évènement mettant en jeu la RC Autres cas de défense	300 000€ 50 000€				
	Indemnisation des d	dommages corporels				
	Cette garantie n'est pas obligatoire. Le code du sport prévoit la possibi rappelle néanmoins l'intérêt de souscrire une assurance individuelle Acc		IAC SPORT 10€/AN Ces garanties se substituent à l'offre de base.			
	Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne	700 € dans la limite de 3 semaines	1 5006 dans la limite de un mois			
	Remboursement des frais médicaux - Dont lunettes - Dont rattrapage scolaire - Location tv	Forfait total de 2 000€ 250€ 16€/j max 3100€ Inclus forfait	Forfait total de 4 0006 5006 2h/j max 7 5006 Inclus forfait			
	Invalidité Jusqu'à 50% 50-100% sans tierce personne 50-100% avec tierce personne	20 000€ 30 000€ 50 000€	120 0006 150 0006 300 0006			
	Décès Seul Capital majoré (par conjoint et enfant à charge, maximum 3)	10 000€ +5000€ / personne du foyer	30,0006 +50006 /personne du foyer			
	Frais de recherche et secours (sur remboursement des frais enga- gés par la victime)	7700€	7 700€			
	Assistance - +33 1 41 85 8	1 02 – contrat n°58 225 118				
	Rapatriement Frais Médicaux à l'étranger Assistance en cas de décès Frais de cercueil Assistance voyage Avance de fond (en cas de vol, perte ou destruction des moyens de paiement et papiers d'identité) Frais Médicaux à l'étranger 150 000 Frais réels pour le transport et accompagnement défun 2 5000 Retour anticipe 2 5000					
			ÉPGV			





A destination des associations

Siège Mei 2020

TARIFS ADHESIONS (€) - SAISON 2020/2021 TARIFS DES COTISATIONS, LICENCES ET ABONNEMENTS

- Financement dispositif "Plan Solidaire de Développement" compris
 - "sur-cotisations" départementales ou régionales non comprises

Cotisation annuelle par association de 30 adhérents et plus (au 31 août 2020)	60,00€
Cotisation annuelle par association de moins de 30 adhérents (au 31 août 2020)	40,00 €

Type de licence	Tarifs avec abonnement Passion Rando	Tarifs sans abonnement Passion Rando	dont part assurance
-----------------	--	--	------------------------

Répartition de la licence individuelle de base: 10,67 < au département ; 4,12 < à la région ; 7,95 < au national ; 2 < de frais de gestion (charges de production d'une licence, gestion administrative et financière, documentation, promotion) ;
Et pour la Licence Comité : 9 < de cotisation au département ou à la région.

IS - Licence individuelle sans assurance	33,4	0 25,40	-
IR - Licence individuelle avec Responsabilité Civile (RC)	33,8	5 25,85	0,45
IRA - Licence individuelle avec RC et Accidents Corporels (AC)	36,0	0 28,00	2,60
IMPN - Licence individuelle Multiloisirs pleine nature (RC + AC)	46,0	0 38,00	12,60
IR FFSA - double licence avec Fédération Sports Adaptés (RC)	13,5	5 5,55	0,45
IR FFH - double licence avec Fédération Handisport (RC)	13,5	5 5,55	0,45
IR LC MA - double licence avec les Fédérations conventionnées (RC)	22,1	0 14,10	0,45
IRA ANP - Licence Associative Non Pratiquant (RC + AC)	34,7	0 26,70	1,30
IComités - Licence individuelle souscrite auprès d'un comité (RC + AC)	45,0	0 37,00	2,60

Répartition de la licence familiale de base : 21,64 < au département ; 8,37 < à la région ; 16,13 < au national ; 4 < de frais de gestion (charges de production d'une licence, gestion administrative et financière, documentation, promotion)

FS - Licence familiale sans assurance	58,80	50,80	-
FR - Licence familiale avec Responsabilité Civile (RC)	59,25	51,25	0,45
FRA - Licence familiale avec RC et Accidents Corporels (AC)	63,80	55,80	5,00
FMPN - Licence familiale Multiloisirs pleine nature (RC + AC)	83,80	75,80	25,00
FRAMP - Licence familiale Monoparentale (RC + AC)	39,60	31,60	4,80
Fcomités - Licence familiale souscrite auprès d'un comité (RC + AC)	81,80	73,80	5,00